



Code Client : 10002604598

Je soussigné, Pascal PIERRE, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences, RESEAU PRO EST atteste que :

Monsieur Abdelmalek ZAIDI

Salarié(e) de l'entreprise LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS TRANSPORT (LIP TRANSPORT)
a suivi l'action : 01-25-104 / FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE - FCO Transport de Marchandises ECO +, session n°03522603005.

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

- ☒ action de formation *
- ☐ bilan de compétences
- ☐ action de VAE
- ☐ action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée du 27/04/2026 au 04/05/2026

pour une durée de 35 heures (nombre d'heures réalisées ou, s'agissant d'une formation par apprentissage, nombre de mois réalisés) **.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à : LA VEUVE

Le : 04/05/2026

**Président,
Pascal PIERRE**

RESEAU PRO EST
2, Avenue des Crayères
51520 La Veuve
Siret : 813 440 468 00045

* Lorsque l'action est mise en oeuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.

** Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.